



Le Journal des Bovéniens

Numéro 55
Juillet 2017

Bulletin d'informations municipales

Les fêtes des écoles annoncent le début des vacances scolaires



Le samedi 17 juin et le vendredi 30 juin, les enfants des écoles publiques de la commune ont offert un beau spectacle à leurs parents. La municipalité a quant à elle offert des tablettes aux élèves de CM2 qui prennent la direction du collège.

Au sommaire de ce numéro :

- Les délibérations du conseil
- L'embellissement de la commune
- Retour en images sur les fêtes patriotiques
- Epreuves Solfège et instrument à l'Orchestral'Harmonie

Directeur de la publication : Maurice Viseux
Réalisation : Guillaume Cugier
Journal édité par la mairie de Bouvigny-Boyeffles
Distribué gratuitement - IPNS

Condensé des délibérations prises lors du conseil municipal du 28 février 2017

* Procès-verbal séance du 18 janvier 2017 :

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Compte de gestion 2016

En fonctionnement :

le montant total des dépenses est de : 1 716 762.62€

le montant total des recettes est de : 1 994 427.46€

le résultat est de + 277 664.84€

En investissement :

le montant total des dépenses est de : 577 827.33€

le montant total des recettes avec résultat reporté N-1 est de : 802 951.03€

le résultat est de + 225 123.70€

En investissement :

le montant total des restes à réaliser en dépenses est de : 6 800€

le montant total des restes à réaliser en recettes est de : 0€

le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016.

* Compte administratif 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 (identique au compte de gestion)

* Tableau des subventions aux associations 2017

Le conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des subventions aux associations pour le budget 2017 transmis avec la convocation.

* Extension du cimetière

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-approuve l'extension du cimetière communal sur une partie de la parcelle AO 136, superficie 2200m²

-sollicite l'autorisation préfectorale pour procéder à l'extension

-autorise le maire à procéder à toutes les opérations y afférant.

* Avis concernant le projet de mise en conformité des statuts de la CALL

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de refuser le projet de mise en conformité des statuts de la C.A.L.L. adoptés par délibération en date du 25 janvier 2000.

Condensé des délibérations prises lors du conseil municipal du 05 avril 2017

* Procès-verbal séance du 28 février 2017 :

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Affectation des résultats

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante :

+ 225 123.70€ au compte 001 (résultat d'investissement reporté)

+ 277 664.84€ au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

* Taux d'imposition des taxes directes locales 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour l'année 2017, par 16 voix « pour » et 2 voix « contre » :

- de ne pas modifier les taux d'imposition

- d'appliquer par conséquent les taux suivants :

Taxe d'habitation : 18,58 %

Taxe foncière bâti : 28.24 %

Taxe foncière non bâti : 96.70 %

* Budget primitif 2017

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte par 16 voix « pour » et 2 « abstention », le budget primitif communal de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Total des dépenses	1 887 074,85 €	616 415,54 €
Total des recettes	1 887 074,85 €	616 415,54 €

* Approbation du PLU

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 16 voix « pour » et 2 voix « contre » : -d'approuver le PLU.

* Suppression d'emploi, modification du tableau des effectifs

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 03 mars 2017.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide, à compter du 15 avril 2017:

- suppression d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe

- le nouveau tableau des effectifs suivant :
1 rédacteur principal de 1ère classe, 2 adjoints administratifs territoriaux principaux de 2ème classe, 1 adjoint administratif territorial, 1 agent de maîtrise, 1 adjoint technique territorial principal de 2ème classe, 15 adjoints techniques territoriaux, 1 animateur, 1 adjoint territorial d'animation, 2 agents spécialisés principaux de 2ème classe des écoles maternelles.

* Montant des indemnités de fonction des élus

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2014-017 en date du 29 mars 2014 fixant le montant des indemnités des élus.

Monsieur le Maire indique que depuis le 01/01/2017, suite au décret 2017-85 du 26 janvier 2017, l'indice brut qui sert au calcul des indemnités est passé de 1015 à 1022.

Le conseil municipal valide, par 16 voix « pour » et 2 « contre », les indemnités des élus aux nouvelles conditions à compter du 01/01/2017.

* Subvention du Conseil Départemental pour opération de

► maintenance en milieu urbain.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2016-047 sollicitant une subvention au Conseil Départemental pour opération de maintenance concernant le projet de construction de trottoirs et de bordures rue du Prince et rue de lucheux.

Monsieur le Maire fait part de la proposition du Conseil

Départemental d'octroyer à la commune une subvention de 14 590€ pour ledit projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la subvention de 14 590€ de la part du Conseil Départemental pour le projet de construction de trottoirs et de bordures rue du Prince et rue de lucheux.

Etat Civil

Naissances

10/01/2017	NOWAK Jules
23/01/2017	VERSELE Yvan
23/02/2017	BAR Antaunin
28/02/2017	MATUSZCZAK Candice
17/03/2017	MENET Mathys
16/04/2017	DEBRUYNE Louise
16/04/2017	GAILIUNAS TAOURI Masha
11/05/2017	DUTITRE Arthur
18/05/2017	DAPVRIL Valentin

Décès

26/01/2017	LALLEMANT Michel
03/02/2017	BURGLIN Marie
20/02/2017	JANIAK Anna
23/02/2017	MOKRZYNSKI Louise
09/03/2017	GRIFONI Pierrette
02/04/2017	BEAUVENTRE Liliane
10/04/2017	BUQUET Jeannine
19/04/2017	HU Paul
22/04/2017	PLAYEZ Eliane
12/05/2017	TENEL Jacques
17/05/2017	VANMACKELBERG Julia
22/05/2017	ROUSSEL Louise
02/06/2017	BOROWCZAK Wulfran
04/06/2017	COURTIN Augustine
08/06/2017	NEMPONT Miguel

Mariages

22/04/2017	HERF Gilles et D'ANDREA Sabrina
10/06/2017	CUCHEVAL David et HUGUET Vanessa
10/06/2017	DACHICOURT Jérôme et VASSEUR Marion

Calendrier des festivités

Juillet

10 au 15/07	Ducasse du centre
10/07	Réception des anciens – concours de manille
14/07	Fête nationale- jeux – feu d'artifice
28/07	Spectacle centre de loisirs – salle florence arthaud

Août

12 - 17/08 Ducasse de marqueffles organisée par le comité des fêtes de marqueffles et la municipalité

Septembre

09/09	Voyages et plaisirs repas – salle des fêtes
23/09	Antenne zik - soirée cabaret – salle des fêtes
24/09	Randonnée cycle affaires – salle florence arthaud

Décès d'un employé des services techniques.

Le 2 juin dernier, la commune a appris avec tristesse le décès de Mr BOROWCZAK Wulfran, employé au sein du service technique de la commune depuis octobre 2011.

La municipalité ainsi que tout l'ensemble du personnel renouvelle une nouvelle fois ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses enfants.



Avis d'enquête publique

Par arrêté en date du 18 mai 2017 est ordonnée l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'extension du cimetière de la commune de Bouvigny-Boyeffles, du 19 juin 2017 au 18 juillet 2017 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.

Monsieur Suarez Michel, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Lille. Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de la mairie de Bouvigny-Boyeffles, pendant la durée de l'enquête, les jours ouvrables aux heures d'ouverture des bureaux.

Les pièces du dossier seront également disponibles sur le site

: www.bouvigny-boyeffles.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Bouvigny-Boyeffles ou les envoyer par mail à l'adresse suivante : ce-cimetiere-bouvigny@orange.fr

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Bouvigny-Boyeffles pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le lundi 19 juin 2017 de 14h00 à 17h00
- Le mercredi 05 juillet 2017 de 14h00 à 17h00
- Le jeudi 13 juillet 2017 de 09h00 à 12h00
- Le mardi 18 juillet 2017 de 14h00 à 17h00

Avis d'approbation du PLU

Par délibération en date du 05 avril 2017, le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de la commune de Bouvigny-Boyeffles.

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture et en Préfecture.

Déchets végétaux

Quelques précisions concernant le passage des déchets végétaux qui a lieu tous les mercredis après-midi dès 13h00 du 1er avril au 30 septembre :

-Respecter le volume maximal d'un m3. Au-delà le surplus est à évacuer en déchèterie

-Fagoter les branchages (taille maximum 1.20 de long et 10 cm de diamètre) à l'aide d'une ficelle

-Présenter les tontes dans des sacs biodégradables ou en plastique et prévoir un contenant rigide afin d'éviter les envois.

Pensez aux équipiers de collecte, ne surchargez pas vos contenants.

Rappel :

La mairie reçoit régulièrement des plaintes concernant la tonte des pelouses notamment à propos des horaires.

La tonte des pelouses n'est pas réglementée par un arrêté municipal toutefois nous faisons appel au civisme de chacun afin de respecter au mieux le voisinage et la tranquillité publique.

Spectacle de la fête des mères

Le 19 mai, l'école primaire a présenté le spectacle de la fête des mères. Organisé à la salle Florence Arthaud, tous les parents étaient présents pour admirer la prestation des enfants. La municipalité a clôturé les festivités en offrant une rose à toutes les mamans présentes.

Embellissement du village



Le service technique a, une fois de plus, fait preuve de créativité et d'originalité cette année en égayant les ronds-points et la fontaine du village.

Résultats du sondage concernant les rythmes scolaires

La municipalité a sollicité votre avis concernant les rythmes scolaires.
114 familles ont répondu au questionnaire.

78.9 % des familles souhaitent revenir à la semaine de 4 jours
18.4 % souhaitent maintenir la semaine de 5 jours
2.7 % sont sans avis.

Durant l'année scolaire 2017/2018, la municipalité travaillera en concertation avec l'ensemble des acteurs (directeurs d'école, enseignants, ensemble des parents d'élèves, associations) sur les nouveaux emplois du temps, pour une mise en place en septembre 2018.
Pour répondre aux attentes des familles et aux conséquences liées aux futurs emplois du temps, la mairie proposera de nouveaux services (ex : aide aux devoirs, centre de loisirs le mercredi)

Remise de chèque par l'association Antenne Zik



Comme chaque année, l'association Antenne Zik a reversé une partie des bénéfices réalisés lors de l'exposition des playmobil au comité des fêtes de Bouvigny présidé par Monsieur Bauchet Dominique.

Chasse aux œufs



Les cloches sont passées autour de l'église le mercredi 5 avril et ont rassemblé 113 enfants pour la traditionnelle chasse à l'œuf organisée par la municipalité. Les enfants étaient heureux de se partager les trouvailles à déguster, sans attendre pour certains ou à savourer lentement pour d'autres.



La municipalité a également rendu visite aux enfants des écoles maternelles et primaires pour la distribution des chocolats de pâques.

Ducasse de Boyeffles

Madame BAUCHET et Monsieur BONNEL, doyens de boyeffles, ont reçu des mains des élus un petit présent.

Pour le quartier de la gare : Madame LAMBERT et Monsieur GAUTHIER ont reçu respectivement l'orchidée et le coffret de vin.



Et si vous passiez au Haut-débit

Vous êtes de plus en plus nombreux à interpeler les élus par rapport à l'accès internet et au déploiement de la fibre dans notre village.

La communauté d'agglomération a récupéré la compétence haut-débit, malheureusement notre village tout comme 9 autres communes ne fait pas parti des priorités. Il faudra donc patienter encore un peu pour que le déploiement de la fibre optique commence sur le territoire de notre commune.

Les élus de la commune rencontrent régulièrement les représentants de la CALL afin que les travaux démarrent au plus vite. Le planning prévisionnel annonce un déploiement en 2020.

En attendant et pour pouvoir profiter d'internet malgré tout, de nouvelles solutions techniques sont disponibles sur le marché. Elles permettent d'avoir accès internet à des débits convenables en passant par les réseaux 3G et 4G des opérateurs de téléphonie mobile.

Afin de vous donner l'ensemble des informations concernant la fibre et vous exposer les solutions dont nous disposons à l'heure actuelle, une réunion publique sera organisée en septembre. En attendant, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : gcugier@bouvigny-boyeffles.fr

Info Energie

La communauté de l'agglomération de LENS-LIEVIN vous propose un service d'informations pour répondre à vos questions sur l'énergie et l'habitat :

- mieux maîtriser vos consommations d'énergie (isolation thermique, chauffage, appareils électriques...)
- recourir aux énergies renouvelables (solaire thermique, solaire photovoltaïque, pompes à chaleur...)
- bénéficier d'aides financières pour réaliser vos travaux (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, aides à l'amélioration de l'habitat...)

Où se rendre : communauté d'agglomération de lens – lievin
6 rue Lavoisier 62300 lens ou sur internet www.agglo-lenslievin.fr
Où téléphoner : au service cohésion sociale sur le logement : 03.21.790.513

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 (sans rendez-vous)

Bibliothèque

A compter du 1^{er} septembre, la bibliothèque municipale change ses horaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 à 18 heures.
Les mercredis de 14 à 17h30.

Pendant toutes les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte le mercredi de 14 à 18 heures

Les cérémonies des 1^{er} mai, 8 mai et de la déportation en photos



Félicitations à nos médaillés du travail



Du changement pour les cartes d'identité

Le ministère de l'intérieur a engagé une réforme afin de sécuriser l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité et de limiter les fraudes.

Depuis début mars, la mairie ne traite plus les dossiers de carte d'identité. Vous devez désormais vous rapprocher d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil (noeux-les-mines, lens, lievin...). Il vous est conseillé de prendre rendez-vous au préalable.

Vous pouvez pré-remplir votre dossier sur internet afin de limiter votre attente lors du dépôt du dossier : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

L'odyssée de la culture « sur les pas du soldat Canadien JOHN ARSENAULT »



Du 19 mars au 8 avril 2017, l'association l'odyssée de la culture, en hommage aux soldats canadiens morts sur notre territoire, a marché sur les pas d'un soldat canadien : J.Arsenault et a retracé étape par étape son périple à travers le Canada, la Grande-Bretagne et le nord pas de Calais.

Le 8 avril, l'association a fait une halte d'une nuit dans notre village et une randonnée a été organisée jusqu'à Givenchy-en-Gohelle.

Comité des fêtes de Marqueffles

Le Dimanche 9 Avril à l'occasion des fêtes de Pâques, le comité des fêtes de Marqueffles comme à son habitude a offert aux résidents du Bon Accueil leur traditionnel paquet de chocolat dans la bonne humeur et le partage. Le prochain rendez-vous est d'ailleurs fixé, les résidents sont conviés en Aout à la Du-casse de Marqueffles pour venir déguster leur frite-saucisse.



Le Dimanche 28 Mai, le Comité des Fêtes de Marqueffles organisait sa 17ème bourse internationale multicollections. Malgré un long week-end de l'ascension ensoleillé, le succès était au rendez-vous.

Notamment avec une cinquantaine d'exposants provenant de diverses régions telles que la Picardie, la Belgique, les Pays-Bas ainsi qu'un nombre de visiteurs ayant battu les records précédents.

Ils ont pu chacun dans leur domaine enrichir leur collection de monnaies, timbres, muselets de champagne, cartes postale, fèves...

Les exposants ont remercié les organisateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et tout le monde s'est donné rendez-vous pour l'édition 2018.

Le comité des Fêtes de Marqueffles vous donne rendez-vous pour sa prochaine manifestation, le 14 Juillet avec sa balade moto et son cochon grillé.

Fédération colombophile française

Lors du dernier congrès national qui s'est tenu à Thionville les 20, 21 et 22 janvier 2017, la Fédération Colombophile Française qui compte quelques 11500 adhérents a honoré ses champions lors des remises des prix.

La municipalité tient à féliciter les champions de France 2016 en catégorie Championnat Fédéraux messieurs MOREL Père et fils suite à leurs résultats obtenus au cours de la saison.

Le jardin à fleurs de l'association côté jardins

Bouvigny côté jardins se réunit chaque mardi de 18h à 19h pour entretenir le jardin du presbytère.

Cette année, le thème retenu par la trentaine de jardiniers de l'association est le jardin à fleurs. L'idée est de démontrer qu'avec vingt euros, de la patience, de la technique et du courage, on peut fleurir plusieurs centaines de m², de manière complètement biologique (pas d'engrais de synthèse, pas de pesticide).

La municipalité a su encourager les jardiniers en réalisant une allée et en assurant le remplissage de la citerne dédiée avec les eaux de pluie, et quand elles manquent, par le puits du presbytère. Cet atelier hebdomadaire est ouvert aux membres de l'association présidée par Valérie Delengaïne.

Tous les mois, une conférence a lieu dans la salle Cordonnier (au presbytère), par exemple : l'art du Bonsaï, les fleurs à semer, les fleurs à manger. C'est aussi l'occasion à chaque rencontre, d'échanger ses recettes réalisées avec les produits du jardin.

Au printemps et en automne, un troc de plantes est organisé. Enfin, chaque année, l'association organise la visite d'un jardin. Cette année, une sortie fort intéressante fut organisée avec le concours de la municipalité aux serres royales de Bruxelles.



Vous pouvez suivre et adhérer à l'association en vous rendant sur son site : www.b.c.j.free.fr

Du côté de l'Amicale Laïque

Rassemblement fitness du 14 avril

Pour la deuxième année consécutive, notre rassemblement fitness a connu un franc succès avec plusieurs clubs de la région. De nombreux participants (hommes et femmes) se sont défoulés plus de trois heures sur des rythmes soutenus. Nous souhaitons pouvoir renouveler l'opération l'an prochain avec encore plus de participants. Je tiens à signaler au adepte du fitness que c'est Jonathan qui reprendra les séances pour l'année 2017/2018, inscrivez-vous rapidement car après cette démonstration les places seront chères !

Merci à la Municipalité et aux services techniques pour leur aide. A l'année prochaine.



Fête de fin de saison pour nos « Petits »

Mercredi 14/06 nos enfants des sections (acro sport et éveil sportif) ont pu s'éclater pour montrer à leurs parents et membres de leur famille ce qu'ils ont pu apprendre au cours de cette saison. Les plus grandes se sont éclatées dans un spectacle assez rythmé, avec diverses facettes théâtrales et sportives. Les plus jeunes encadrés par les parents ont montré leur agilité sur divers agrées (poutre, sol, grimpé etc.)

Nous les retrouverons tous le mercredi 28 pour une petite sortie au parc de la glissoire à Avion.

Je profite de cet article pour remercier les bénévoles qui tout

au long de cette année et comme les années précédentes ont encadré les jeunes. Merci également à la municipalité pour l'aide qu'elle nous amène.

L'Amicale Laïque vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour la saison 2017/2018.

Merci à tous pour votre participation.



Sophrologie

Les séances proposées par l'Amicale Laïque et l'association So-Tao reprendront le mercredi 6 septembre à 17h.

La sophrologie, pratiquée en petit groupe, peut vous apporter beaucoup : gérer le stress, prendre du recul, s'offrir un moment rien qu'à soi, lâcher prise, souffler, se détendre physiquement et moralement, retrouver des sensations... On ne s'attarde pas sur ses problèmes mais, au contraire, les techniques de relaxation, de respiration, de pleine conscience, de visualisation, de méditation permettent de retrouver le positif en soi et le développer, de se reconnecter à son corps et à ses valeurs, dans une ambiance bienveillante et chaleureuse.

Contact : Françoise Baras-Lesaffre au 06.73.34.19.23

Epreuves de solfège et d'instrument pour les élèves de l'Orchestral'Harmonie



Le samedi 10 juin 2017, 30 élèves ont passé leurs épreuves de solfège et d'instrument.

Je remercie l'ensemble des bénévoles et les parents qui ont participé à l'organisation de cette journée.

Les notes seront affichées à l'école de musique à la fin du mois de juin.

L'ensemble du bureau souhaite de bonnes vacances à tous ses petits et grands musiciens, et espère les retrouver à la rentrée de septembre prochain en pleine forme pour une nouvelle année musicale.

Les inscriptions débuteront dès septembre. Venez nombreux !

Musicalement
Jean Philippe BOULAY



Comité historique

Le comité historique de Bouvigny-Boyeffles cherche à identifier les personnages sur cette photo. Merci de contacter Mlle Dubois au 03 21 72 59 51 ou dubois.elisabeth4@wanadoo.fr



Le salon de coiffure « CARRÉ ROUGE »
change de propriétaire et devient :

Hélène D'COIFF
COIFFEUR VISAGISTE MIXTE

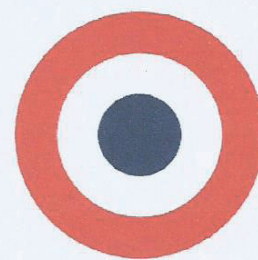
Sur rendez-vous,
Hélène prendra soin de vos cheveux
avec professionnalisme, écoute et
conseils à votre image.

**SALON DE COIFFURE MIXTE ET
CRÉATION À VOTRE IMAGE.**
Votre salon mixte dédié au bien-être. Venez passer un moment de détente et de convivialité.

Hélène D.
2, Grand Rue
Bouvigny-Boyeffles
03.21.72.96.94

OFFRE DÉCOUVERTE
soin détente offert
Sur votre premier passage en caisse*

*sur présentation du flyer



14 Juillet 2017.
Bouvigny - Boyeffles
Organisé par la municipalité
et les Associations Locales

15h00: Balade à motos (Départ de la balade 16h00)

16h00: Début des festivités et ouverture des stands

- Structure Gonflables

- Mascottes Géantes

- Vélos Excentriques

- Jeux d'estaminet

- Lâcher de pigeons

- Dégustation de Cocktails

- Barbe à Papa

16h30: Warm Up Concerts: Scène Ouverte

18h00: Scoot Martin en concert

20h00: No SmoKing en concert

22h00 Bal Populaire et restauration autour du feu de bois

23h00

FEU D'ARTIFICE

Buvette et restauration pendant toute la durée des festivités.

(l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération)